



Prescription d'une condamnation pénale pécuniaire

Par **messina**, le **28/04/2008** à **17:29**

bonjour,
une personne ayant été condamnée à une peine pénale sous forme de sanction pécuniaire peut-elle bénéficier de la prescription si cette peine n'a pas pu être exécutée depuis plus de 5 ans (personne au RMI durant cette période et encore à ce jour)?

merci par avance de votre réponse.